

EXTRAIT du PROCES-VERBAL des DELIBERATIONS DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION			
Althen-des-Paluds – Bédarrides – Monteux – Pernes-les-Fontaines – Sorgues			
Nombre de délégués en exercice	47	Absents représentés :	8
Présents	33	Absents non représentés :	6
VOTANTS			41

Le Conseil de la Communauté d'Agglomération « Les Sorgues du Comtat » s'est réuni en séance publique salle des fêtes à Sorgues, le 24 octobre 2022, après convocation légale reçue le 18 octobre 2022, sous la présidence de M. Christian GROS, Président de la Communauté d'Agglomération « Les Sorgues du Comtat ».

Etaient présents :

M. David BELLUCCI, M. Fulgencio BERNAL, Mme Carine BLANC TESTE, M. Didier CARLE, Mme Pascale CHUDZIKIEWICZ, M. Laurent COMTAT, Mme Patricia COURTIER, M. Patrice DE CAMARET, Mme Aurélie DEVEZE, Mme Jacqueline DEVOS, Mme Evelyne ESPENON, Mme Sylviane FERRARO, M. Stéphane GARCIA, Mme Chantal GONNET-OLIVI, M. Christian GROS, M. Mario HARELLE, M. Robert IGOULEN, M. Thierry LAGNEAU, M. Stéphane MICHEL, Mme Annie MILLET, M. Samuel MONTGERMONT, M. Marc MOSSÉ, M. Michel MUS, Mme Patricia NICOLAS, Mme Valérie PEYRACHE, M. Bernard RIGEADE, M. Christian RIOU, Mme Emmanuelle ROCA, M. Thierry ROUX, M. Serge SOLER, M. Michel TERRISSE, Mme Sylviane VERGIER, M. Gêrôme VIAU.

Etaient Absents représentés :

Mme Cindy CLOP (pouvoir donné à Mme Emmanuelle ROCA), M. Dominique DESFOUR (pouvoir donné à Mme Pascale CHUDZIKIEWICZ), M. Cyrille GAILLARD (pouvoir donné à Mme Sylviane FERRARO), Mme Florence GUILLAUME (pouvoir donné à M. Patrice DE CAMARET), M. Christophe MOURGEON (pouvoir donné à M. Stéphane MICHEL), M. Guillaume PASCAL (pouvoir donné à Mme Aurélie DEVEZE), M. Joël SERAFINI (pouvoir donné à M. Christian GROS), Mme Aurélie VERNHES (pouvoir donné à M. Laurent COMTAT).

Etaient Absents non représentés :

M. Jean BERARD, Mme Nadège BOISSIN, Mme Isabelle DUCRY, Mme Sandy GEIGER, Mme Christelle PEPIN, M. Jean-Claude RUSCELLI.

Il a été procédé conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil de la Communauté d'Agglomération : M. Gêrôme VIAU ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Budget annexe 2022 « collecte et traitement des déchets »

Décision modificative n°1

Monsieur Stéphane GARCIA, Vice-président indique à l'assemblée que la communauté d'agglomération « les sorgues du comtat » fait deux demandes de subvention auprès de l'Etat (DETR) et le département de Vaucluse afin de financer des travaux sur la déchetterie des Jonquiers

A ce jour, afin d'effectuer les travaux, il s'agit d'effectuer une décision modificative pour ajouter les crédits en dépenses ;

Vu le Code Général des Collectivités territoriale notamment l'article L 1612-11,

Acte Exécutoire

Loi N° 82.213 du 2 Mars 1982

Loi N° 82.623 du 22 juillet 1982

Envoyé le : 4 novembre 2022

Affiché le : 4 novembre 2022

Vu la délibération N° DE/46/7.1/13.06.2022-7 portant sur la création du budget annexe « Collecte Traitement des déchets »

Vu l'avis favorable du bureau communautaire en date du 10 octobre 2022

Considérant la nécessité de modifier le budget annexe « Collecte Traitement des déchets » de la Communauté d'Agglomération Les Sorgues du Comtat

Le Conseil communautaire,

Monsieur Stéphane GARCIA, Vice-président, entendu,

Et après en avoir délibéré à 40 voix pour et 1 contre (Robert IGOULEN) des membres présents et représentés,

APPROUVE la décision modificative suivante :

2315-812	Travaux de voies et réseaux	232 400	1321-812	Subvention DETR	67 783
2182-812	Véhicules	- 59 650	1323-812	Subvention Département de Vaucluse	67 783
			10422-812	FCTVA	37 184

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
 Et ont signé au registre les membres présents.
 Pour copie conforme.

Christian GROS

Président de la Communauté D'Agglomération
 Les Sorgues du Comtat

Le Secrétaire de séance,

